



Ville centre de la MRC d'Acton, la Ville d'Acton Vale est reconnue à la fois pour l'amabilité de sa population et pour sa qualité de vie. Celle-ci est à la recherche d'une personne pour occuper le poste **d'inspecteur municipal temporaire**.

### **Sommaire de la fonction:**

Sous la responsabilité de la direction générale, le titulaire devra traiter les demandes de permis, procéder aux inspections et veiller à l'application des règlements relevant du service de l'urbanisme et de l'environnement. Il renseigne les citoyens par rapport à la réglementation, répond aux plaintes des citoyens et émet des constats d'infraction, s'il y a lieu.

### **Exigences:**

Détenir un diplôme d'études collégiales en technique d'aménagement et d'urbanisme ou toute autre discipline connexe;  
Connaissance des lois et codes en lien avec la fonction;  
Être titulaire d'un permis de conduire valide (classe 5);  
Faire preuve de tact, courtoisie et discrétion;  
Être responsable, assidu et ponctuel;  
Capacité à gérer les priorités et le stress;  
Bonne connaissance en informatique (PG un atout).

### **Conditions de travail:**

L'horaire est principalement de jour, pour un total de 35 heures par semaine. Toute l'année, vous bénéficiez de vos vendredis après-midi de congé (horaire de 4,5 jours). Selon les besoins, le titulaire pourrait avoir à travailler à l'occasion les soirs de semaine. Il s'agit d'un mandat de remplacement de congé de maladie. Pourrait devenir un poste permanent, à discuter. Échelle salariale débutant à 64 000\$.

-----  
Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le **23 juin 2026, à 16h**, à l'adresse suivante :

Ville d'Acton Vale  
A/S : Ressources Humaines  
1025, rue Boulay  
Acton Vale, (Québec), J0H 1A0  
[vicky.lessard@ville.actonvale.qc.ca](mailto:vicky.lessard@ville.actonvale.qc.ca)  
[www.ville.actonvale.qc.ca](http://www.ville.actonvale.qc.ca)

Nous remercions tous les postulants, toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Notez que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.